

Pau, le 08/09/2025

Contre la politique d'austérité de Bayrou, toutes et tous dans l'action !

D'autres choix sont possibles que ceux ressassés par les médias et le gouvernement : taxer les plus riches et les très grandes entreprises de façon juste, afin de permettre une redistribution équitable des richesses et de garantir le développement indispensable des services publics, utiles à toutes et à tous. Débattre en heure mensuelle d'information syndicale ou en assemblée générale et rejoignez les cortèges de manifestation.

Tract intersyndical départemental :
<https://fsu64.fsu.fr/participons-a-la-reussite-des-mobilisations-du-10-et-ses-suites/>

Mercredi 10 septembre - rassemblements :

- ➔ à Pau : Place Verdun 14h et AG place de la Mairie à 18h
- ➔ à Bayonne : Place de la Liberté (Hôtel de Ville) à 14h et AG à 18h

Pour inscrire nos actions dans la durée, l'intersyndicale interprofessionnelle au complet (CGT, FSU, FO, CFDT, CFTC, UNSA, Solidaires et CFE-CGC) appelle à une journée de grève et manifestation le jeudi 18 septembre.

Vous trouverez ici les explications du SNES-FSU, avec en bas le communiqué intersyndical pour affichage :

<https://www.snes.edu/article/communiqués/interpro-mobilisation-18-septembre/>

Ré-organisation de la section départementale

La section départementale du SNES est en phase de ré-organisation. Cette année scolaire, la direction du SNES-FSU 64 sera assurée en co-secrétariat par Isabelle Soulé (lycée A. Malraux à Biarritz), Sami Bouri (lycée J. Supervielle à Oloron-Sainte-Marie) et Nicolas Garret (lycée St John Perse à Pau).

Pour les problèmes personnels, il est conseillé de préférence de contacter la permanence du SNES académique par courriel à permanence@bordeaux.snes.edu ou encore Nicolas Garret sur le portable du secteur emploi de la section académique au 07-79-67-61-56.

Pour les problèmes d'établissement et les autres situations (exemple : formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail), le suivi du téléphone portable du SNES 64 au 06-85-34-15-07 est dorénavant assuré par Isabelle Soulé. En cas d'indisponibilité momentanée due à nos emplois du temps respectifs, vos messages vocaux seront régulièrement écoutés et recevront une réponse. Pensez à laisser vos coordonnées.

Préparation de la prochaine CAA du SNES de Bordeaux du vendredi 12 septembre 2025

Pour préparer la Commission Administrative Académique du SNES-FSU de Bordeaux, nous vous remercions de bien vouloir nous faire remonter les informations suivantes :

- toute situation liée à l'orientation (bilan de parcoursup en lycée, les raisons pour lesquelles les élèves de 3ème n'auraient par exemple pas obtenu l'orientation souhaitée...);
- les problèmes éventuels posés par la mise en œuvre de la pause numérique ;
- le PLE au lycée et son évolution après les annonces de la ministre en conférence de presse le 27 septembre et la publication au BO le 28 septembre desdites modifications concernant le contrôle continu ; aucune concertation préalable avec les représentants syndicaux n'a eu lieu à ce sujet ; les éventuelles velléités de PLE en collège ; ... comme en 2021, il faudra engager une bataille syndicale à ce sujet : les professeurs doivent rester maîtres de leur liberté pédagogique et donc de leur manière d'évaluer ;
- l'entrée en vigueur de l' EVARS (éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité), programme obligatoire auquel les militant.es de la FSU ont largement apporté leur contribution en application de ses mandats, via ces syndicats majoritaires : y-a-t-il dans votre établissement un plan précis de mise en œuvre, ou bien la direction se contente-t-elle de répéter des généralités sans envisager véritablement de mettre en place ce dispositif obligatoire, à cette date ?

Le co-secrétariat départemental,
Sami Bouri, Nicolas Garret, Isabelle Soulé

Rentrée dans les établissements

Le collège de Monein toujours en lutte !

La politique d'austérité du gouvernement a conduit à un redéploiement de personnel de direction dans l'académie, en particulier à la suite d'ouvertures de nouveaux établissements en Gironde. Dans notre département, le collège de Monein fait les frais de ces décisions avec la suppression pure et simple du poste de principal adjoint ! Les collègues, conformément à ce qu'ils avaient annoncé - « Pas de principal adjoint, pas de rentrée » - étaient massivement en grève lundi dernier, journée d'accueil des classes de 6ème. Seules deux classes sur quatre ont été prises en charges, par des enseignant.es contractuel.les.

L'indicateur de position sociale (IPS) du collège a sensiblement diminué ces dernières années, passant en dessous de la moyenne départementale, et le nombre d'élèves boursiers ainsi que les sollicitations du fonds social, ne cessent de croître. La suppression de ce poste est donc injustifiée. Le Snés-FSU départemental accompagne les collègues et a déjà évoqué ce sujet avec le DASEN 64, peu de temps après sa nomination lors de son audience de rencontre. À ce jour seulement, la mobilisation de la communauté enseignante et des parents d'élèves a permis d'obtenir un demi-poste supplémentaire de CPE, alors que l'éducation des élèves est déjà fragilisée avec un CPE à temps partiel à 80%.

Après réflexion, le demi-poste de CPE a été refusé par les collègues et les parents d'élèves mobilisés qui revendiquent le maintien d'un poste de principal adjoint. Le DASEN a malgré tout affecté une CPE contractuelle au collège.

Cela pose le problème plus large de la non compensation des temps partiels pour les Conseiller-e-s Principales/principaux, décharges comprises. Plus généralement, il est inadmissible de compenser un poste de personnel de direction par un demi-poste de CPE. A force de supprimer des postes de toute nature, le nombre des agent-e-s qui réalisent des tâches pour lesquelles ils n'ont pas été initialement recruté-e-s, et (pas) « accessoirement », formé-e-s, ne cessent d'augmenter, accroissant charge et perte de sens du travail, c'est à dire de la souffrance au travail, dans l'Éducation Nationale, comme dans les autres services publics.

Autres situations de rentrée

➔ **Au lycée Louis de Foix de Bayonne**, la nouvelle direction s'installe et un fonctionnement apaisé fait suite au climat délétère qui avait été instauré par l'équipe précédente durant cinq longues années. Il faudra du temps pour que l'établissement retrouve un fonctionnement parfaitement normal. Pour autant, les autorités académiques ne renoncent pas et engagent deux procédures disciplinaires à l'encontre de deux délégués syndicaux et porte-parole du mouvement de mobilisation 2021 - 2025. Le Snés-FSU départemental et académique sont évidemment à leurs côtés.

➔ **Au collège J. Peyré de Garlin** la nouvelle direction s'évertue également à remettre l'établissement en mode normal de fonctionnement. Le collège a perdu deux classes, et des classes atteignaient 31 élèves à la rentrée, avec tous les problèmes que cela engendre (accueil des AESH, obligation d'obstruer l'issue de secours dans certaines salles pour pouvoir accueillir des classes en sureffectif dans l'irrespect total des règles minimales de sécurité, manque de matériel...).

Une demande d'ouverture de classes est pour le moment sans réponse. Et que dire des emplois du temps, qui plus est fortement impactés par l'imposition contre l'avis des enseignant.es du « choc des savoirs » en 6ème et 5ème : une collègue sur deux établissements au même moment (!), deux professeurs de français avec 3 h le même jour avec la même classe, manque de salle en technologie... des vœux des enseignant.es souvent pas respectés y compris avec temps partiel thérapeutique, enseignant ayant 1h de cours dans la journée, ...

➔ **Au collège d'Artix** il manquait un professeur de technologie à la rentrée, un demi-poste de CPE, une professeur de français.

➔ **Au collège Pierre Jéliote de Lasseube**, 9 h de mathématiques ne sont pas assurées ; il existe un manque cruel d'AESH (en ULIS comme en classe) soit l'équivalent d'un 1,5 poste ; le PIAL est actuellement sous-doté au regard des collégiens nécessitant un accompagnement et inscrits dans l'établissement.

➔ **Au collège Jeanne d'Albret de Pau**, pour lequel des prévisions de l'administration envisagent à terme 1000 élèves (!), des réflexions sur la carte scolaire se préparent. Certainement pas pour rétablir la mixité sociale !

➔ **Au collège Marracq de Bayonne**, un BMP de mathématiques de 5 h n'était pas encore pourvu à la fin de la première semaine de la rentrée.

➔ **Au collège Jean Rostand de Biarritz**, un BMP SVT de 6 h n'était pas pourvu à la rentrée.

➔ **Au lycée André Malraux de Biarritz**, une collègue de lettres n'est actuellement pas remplacée alors que son arrêt maladie risque de se prolonger. Il convient également de souligner les manques récurrents en assistantes sociales (lycée St John Perse à Pau, cité scolaire Collège Jean Rostand – lycée André Malraux – Biarritz) ou encore en PSY-EN (ex : cité scolaire Collège Jean Rostand – lycée André Malraux – Biarritz, à cette date).

Nous vous remercions de continuer à nous signaler tous les problèmes rencontrés dans votre établissement.